AVIS DE MISE EN CONCURRENCE

SNCF Gares & Connexions en charge de la gestion et du développement des gares, organise une procédure de consultation en vue de l'attribution d'un contrat d'occupation temporaire du domaine public ferroviaire pour l'occupation d'un emplacement commercial dédié à l'activité listée ci-après.

La société Retail & Connexions, en charge de la commercialisation des espaces commerciaux en gare, assure la conduite administrative de cette procédure pour le compte de SNCF Gares & Connexions.

CONFIDENTIALITE

Les candidats, ci-après dénommés Candidats, ont une obligation de confidentialité quant aux informations communiquées dans la consultation et ne peuvent les reproduire, même de façon partielle, qu'avec un accord écrit préalable de SNCF Gares & Connexions.

De la même manière, SNCF Gares & Connexions et son mandataire s'engagent à garder confidentiels, dans le respect du Règlement Général européen sur la Protection des Données (UE) 2016/679 (« RGPD »), les éléments et données transmis par les Candidats.

1. PRESENTATION ET OBJET DE LA CONSULTATION

A. Organisateurs de l'avis de mise en concurrence

SNCF Gares & Connexions
16 avenue d'Ivry
75013 Paris
RCS Paris n°507 523 801

Aussi désigné et défini dans la consultation comme SNCF G&C.

Retail & Connexions (16, avenue d'Ivry – 75013 Paris), RCS Paris n°341 826 782, mandataire de SNCF Gares & Connexions pour la commercialisation des emplacements commerciaux en gare de voyageurs, assure la conduite administrative de la présente consultation.

Aussi désigné et défini dans la consultation comme R&C.

B. Procédure et contexte du projet

La présente procédure de mise en concurrence a pour objet la passation d'une convention d'occupation temporaire du domaine public permettant une activité économique, en application de l'article L.2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

La société Retail & Connexions souhaite ainsi choisir un occupant pour un emplacement, ci-après dénommé « Emplacement », dépendant du domaine public ferroviaire de SNCF Gares & Connexions, situé dans la **gare de Colmar** et destiné à y exploiter une **activité de « Vente à Emporter »**.

2. DESCRIPTIF DE L'EMPLACEMENT

Un Emplacement d'une surface totale d'environ 90 m² situé dans le Hall départs en gare de Colmar, aménagé actuellement de la façon suivante :

- Surface commerciale : 45 m² (28 m² niveau 0 et 17 m² niveau -1) ;
- Réserve déportée (bâtiment annexe) : 45 m².

Descriptif de l'Emplacement : coque L027.
Un emplacement existant actuellement occupé par « Brioche Dorée ».

Activité : Vente à Emporter.

Mise à disposition prévisionnelle : 31/07/2027

Durée de l'occupation : 7 ans à compter de la mise à disposition et sous réserve de l'obtention de toutes les autorisations administratives.

3. MODALITES SOMMAIRES ET GENERALES DE LA PROCEDURE

Les candidats intéressés par la présente procédure de consultation doivent adresser à la société Retail & Connexions une demande d'envoi de dossier de consultation, ci-après dénommé « Dossier de Consultation », en s'inscrivant à la présente consultation via le site internet de Retail & Connexions « Place de la Gare ».

Toute demande reçue après la date ci-après précisée ne sera pas prise en compte.

Seules les demandes directement enregistrées sur le site internet « Place de la Gare » seront acceptées.

Cette demande devra comporter notamment :

- Le nom, prénom du candidat ainsi que l'enseigne/société qu'il représente.
- L'adresse électronique à laquelle les Candidats souhaitent que leur soit envoyé un courriel dans lequel seront mentionnés les éléments leur permettant de télécharger le Dossier de Consultation ;
- Un numéro de téléphone permettant, le cas échéant, de contacter le candidat.

Cette demande devra être impérativement reçue avant le : **25/11/2026 à 16h00.**

Toute manifestation d'intérêt reçue après cette date ne sera pas prise en compte.

Après la clôture de dépôts des intérêts, les candidats recevront un courriel pour télécharger le Dossier de Consultation directement sur le site internet de Retail & Connexions « Place de la Gare », qui contiendra l'ensemble des informations et documents leur permettant de déposer leur offre.

SNCF Gares & Connexions ou son mandataire se réservent le droit d'apporter, au plus tard sept (7) jours avant la date de remise des offres, tout complément et/ou toute modification au Dossier de Consultation.

Seuls les candidats ou leur mandataire dûment habilité, ayant demandé le Dossier de consultation dans le délai susmentionné, pourront déposer leur offre.

La date limite de réception des offres est le : **22/12/2026 à 16h00.**

La date prévisionnelle de signature du contrat est le : **Février 2027.**

SNCF Gares & Connexions ou son mandataire se réservent le droit d'interrompre ou de déclarer sans suite la consultation à tout moment, sans ouvrir un quelconque droit à indemnisation au profit des Candidats. Tous les frais et coûts engagés par les Candidats pour participer à cette consultation demeurent à leur charge exclusive.